



LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Pluviôse, an VII.

Détails sur les collèges et sur l'état de la littérature et des sciences dans les Etats-Unis d'Amérique. — Loi du gouvernement provisoire du Piémont contre les banqueroutiers frauduleux. — Dispositions de Passavan-Oglou pour ouvrir la campagne. — Mesures prises par les généraux français pour l'approvisionnement d'Ehrenbreitstein. — Débordement de la Seine et du Rhin.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-feuilles qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n° 423, butte des Moulins, à Paris.

AMÉRIQUE.

Troisième extrait de la lettre d'un habitant des Etats-Unis à un de ses amis en Europe.

Il y a sept à huit collèges dans les Etats-Unis. Les principaux sont ceux de Massachusett, de New-York, de New-Jersey, de Philadelphie. Le premier, appelé *Cambridge college*, est le plus considérable. Celui de New-York a un professeur des langues grecque, latine & orientales, avec un traitement de mille piastres (environ 3500 liv. tournois); un professeur de mathématiques, 1250 piastres; un de philosophie, 375 piast.; un de rhétorique, 375 p.; un de langue française, 375 p.; un de chimie, 500 p. Les professeurs reçoivent, outre cela, 5 piastres de chaque étudiant qui assiste à leurs leçons; & 10 piastres de chaque personne du dehors qui veut suivre un cours. La plupart des professeurs ont leur logement au collège. Le nombre des étudiants est d'environ cent. L'état de professeur a de la considération, sans éclat.

Il y a quelques maisons d'éducation particulières, mais qui ne sont soutenues par aucun encouragement public. L'esprit de notre gouvernement étant de gouverner le moins possible, il laisse les établissemens de ce genre se protéger eux-mêmes. S'ils sont utiles & bien combinés, ils n'ont pas besoin d'aide; dans le cas contraire, ils n'en méritent pas.

Vous voulez savoir quel est l'état de la littérature et des sciences dans les Etats-Unis? De quelle considération les gens de lettres et les savans y jouissent? La littérature & les sciences demandent du loisir, & personne ici n'en a. Les hommes de loi, les médecins, les ecclésiastiques, &c. cultivent les branches de connoissances relatives à leurs professions. Il y a peu d'amateurs désintéressés: le tems n'est pas encore venu. Les connoissances les plus estimées sont le droit public, les loix du pays, l'éloquence soit du barreau soit des assemblées législatives. La médecine est aussi en honneur; mais c'est celle de l'école anglaise.

L'importation des livres a prodigieusement augmenté

dans ce pays depuis plusieurs années. Il s'y vend même des livres français; mais en petit nombre en proportion des livres anglais. En général, on lit plus qu'on n'a jamais fait; mais tout concourt à faire donner la préférence à la littérature anglaise.

Il n'est gueres de pays où une moindre partie des droits naturels soit sacrifiée à l'ordre social, aucun où le citoyen ait moins à abandonner de sa liberté naturelle & de sa propriété pour jouir en sûreté du reste. On ne voit ni où ne sent presque le gouvernement.

Une portion considérable du peuple américain partage l'ivresse française sur sa révolution. L'affranchissement de la race humaine, le développement de ses facultés, un élan rapide vers la perfection de notre nature, sont des objets trop grands, trop sublimes, pour ne point passionner; non-seulement toute ame ardente & généreuse, mais même tout entendement simple & droit.

I T A L I E.

Turin, le 2 pluviôse

Notre gouvernement provisoire a rendu, le 28 nivôse, une loi remarquable. Elle remet en vigueur les dispositions contenues dans les anciennes constitutions de Piémont contre les banqueroutiers frauduleux. Elle ordonne la formation d'un jury composé, par la voie du scrutin, de 30 citoyens élus par les créanciers du négociant en faillite. Sur les 30, ce dernier pourra, dans les 24 heures, en exclure 20; les 10 autres restans formeront le jury d'accusation pour examiner si le négociant doit être mis en jugement comme prévenu de banqueroute frauduleuse. Le président du tribunal proposera au jury la question en ces termes: Le citoyen N[°] est-il ou non dans le cas d'être soumis à l'accusation de banqueroute frauduleuse? Si la décision est pour l'affirmative, le tribunal nommera 30 nouveaux jurés, sur lesquels l'accusé pourra, avec le secours de ses conseils, en exclure 20, & les 10 restans formeront le jury de jugement. La peine pour le banqueroutier, s'il est condamné, sera la prison perpétuelle; ses fils, dans le cas où ils auroient retenu quelques effets ou biens appartenans à leur père, seront déclarés incapables d'aucun emploi civil, militaire ou administratif, jusqu'à ce qu'ils aient satisfait à la totalité de la dette. Les tribunaux de haute police établis par une loi antérieure, sont désignés pour procéder dans ces sortes de causes.

Le gouvernement provisoire a publié, le même jour, une loi qui met en vente pour 14,164,921 francs de Piémont de biens nationaux, indépendamment de ceux dont la vente a été ordonnée par des décrets antérieurs.

Il continue à porter son attention sur les moyens de ranimer le crédit public, & de retablir les finances.

HONGRIE.

De Semlin, le 20 nivose.

Passwan-Oglou fait déjà des dispositions pour ouvrir la campagne, ce qui fait croire qu'il n'a point entamé de négociation avec la Porte, ou du moins qu'elles n'ont point eu de suite. Il a fait arrêter dernièrement en Valachie 24 boyards, & les a fait amener devant lui. Après leur avoir annoncé qu'il n'ignoroit pas qu'ils avoient le projet de le contrecarrer dans l'achat de vivres qu'il faisoit faire, il leur laissa le choix de lui en fournir volontairement argent comptant, ou d'avoir la tête tranchée sur-le-champ. On pense bien qu'ils ne balanceraient pas; & depuis ce moment, les provisions arrivent en abondance à Widin. Il a fait déposer en leur présence un million de piastres, destinées au paiement de ces denrées.

AUTRICHE.

De Vienne, le 30 nivose.

Une partie de la suite de l'archiduc palatin s'est mise en route hier pour Pétersbourg. Ce prince partira lui-même le 2 pluviôse.

Les couriers sont très-fréquens entre notre cabinet & celui de Pétersbourg. On parle de propositions faites par cette dernière, & qui n'auroient point été acceptées.

ANGLETERRE.

De Londres, le 7 pluviôse.

Le lord Camelfort a été déchargé de l'accusation de haute-trahison portée contre lui; il a été délivré hier des mains du messenger royal qui le gardoit. On assure même qu'il va paroître un édit tendant à déclarer qu'il n'avoit point eu de mauvaises intentions en faisant son voyage.

Le bruit court que des ordres ont été donnés pour le rassemblement de 20,000 hommes à Portsmouth. Ils doivent être tous rendus pour la fin de ce mois, & prêts à s'embarquer au premier signal.

Les corsaires français viennent de nous faire neuf riches prises.

On apprend de Dublin que les prisonniers d'état avoient tenté de s'évader; mais que leur secret ayant été découvert, le lord Cornwallis a fait fouiller tous les détenus; & que plusieurs d'entr'eux ont été trouvés munis de poignards & d'armes à feu au moyen desquels ils devoient égorger leurs geoliers & s'échapper. Les prisonniers ont été plus resserrés, et on leur a enlevé toute sorte d'instrument tranchant.

Les 3 pour 100 consolidés sont à 52 & 53, & les 6 pour 100 *idem* à 67 $\frac{3}{4}$.

REPUBLIQUE HELVETIQUE.

Bâle, le 3 pluviôse.

Dernièrement, il a été répandu pendant la nuit, à Arau, un placard dirigé contre le gouvernement français & les militaires. Sur la demande de la garnison française d'Arau, cet écrit incendiaire a été brûlé publiquement par la main de l'exécuteur.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 4 pluviôse.

Depuis l'arrivée du général en chef Brune, il est question d'augmenter la partie française de notre garnison. La garde du corps législatif vient d'être complétée par l'arrivée d'un escadron du second régiment de cavalerie, & de la compagnie d'artillerie.

La première chambre a reproduit, malgré le rejet de la seconde chambre, celui de ses décret qui établit des commissions de finances près de chaque administration départementale, pour soigner la recette des impôts; tant qu'ils subsisteront sur l'ancien pied. C'est le troisième décret dans lequel la première chambre persiste depuis quinze jours.

Le costume de notre directoire exécutif est définitivement arrêté. Il consistera en un habit noir brodé en or, un chapeau à trois cornes avec une cocarde noire, surmontée d'un plumet blanc: l'écharpe tricolore ne sera portée que dans les jours de cérémonie.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 10 pluviôse.

Les divisions des généraux Saint-Cyr & Bernadotte qui devoient se rendre en Suisse & en Italie, ont reçu contre ordre. Elles ont néanmoins remonté le Rhin, & cantonnent dans le district entre Strasbourg & Worms. Saint-Cyr a établi son quartier-général à Haguenau, & Bernadotte à Landau. Le dernier aura, dit-on, sous peu une autre destination.

Il y a en ce moment une armée de quarante à cinquante mille hommes dans ces deux départemens du Rhin. On croit assez généralement qu'en cas de reprise de la guerre, la plus grande partie de ces troupes passera le Rhin sur différens points; & que le général Férino qui commande la division stationnée entre Colmar & Bâle, & dont le quartier-général est à Blotzheim, traversera le même fleuve à Huningue, & poussera en avant avec les autres divisions.

Les troupes qui se trouvent entre Mayence & Cologne se rendent presque toutes sur la rive droite. Elles sont commandées par les généraux Lefevre, Haquin & Turreau. Lefevre va transférer son quartier-général à Hombourg-ès-Monts.

Rudler est arrivé ici, & a de suite été installé dans ses nouvelles fonctions de commissaire civil près l'armée de Mayence. Il est parti pour Mayence, où il va régler définitivement l'organisation des quatre départemens réunis.

Bruxelles, le 13 pluviôse.

La capitulation d'Ehrenbreitslein a été signée le 5 pluviôse, aux conditions que nous avons déjà annoncées. La garnison a dû évacuer le fort & le Thal en trois colonnes, dont la première est sortie le 8 & les deux autres le 9 & le 10. Toutes les mesures sont déjà prises par les généraux français pour approvisionner abondamment cette forteresse, & la pourvoir de tout ce qui est nécessaire à une résistance vigoureuse. Les commissaires des guerres rassemblent, à cet effet, une grande quantité de subsistances & de munitions. Les troupes qui ont été employées en blocas de cette forteresse, vont se réunir sur le bord de la Nidda, à l'aile gauche de l'armée de Mayence.

Les nouvelles des frontières de la Westphalie annoncent que les forces prussiennes y sont augmentées depuis peu, & qu'on y attend incessamment plusieurs nouveaux régimens. Elles ajoutent que le prince de Hesse-Cassel & le duc régnant de Brunswick, ayant reçu des couriers extraordinaires du cabinet de Berlin, sont partis précipitamment pour cette capitale. On présume que leur voyage a pour objet des arrangemens relatifs à l'état actuel des choses en Allemagne, & qu'ils auront chacun un commandement dans l'armée d'observation.

Hier au soir, il est parti d'ici un gros corps

troupes qui a pris la direction de Louvain. On croit qu'il est destiné à quelque expédition dans les environs de cette ville.

La nuit dernière, on a commencé à enlever des étages dans notre ville pour le paiement des contributions. Ils doivent tous être conduits à Paris.

De PARIS, le 14 pluviôse.

La Seine s'est hier tout-à-coup enflée d'une manière fort extraordinaire. Les quais & les rues voisines sont inondées. Une partie des Champs-Élysées est sous les eaux; elles entourent la maison de la citoyenne Tallien, connue sous le nom de *la Chaumière*. Elle donnoit un grand dîner, au moment où sa maison s'est trouvée ainsi submergée. Les convives ont été obligés de s'enfuir, ayant de l'eau à mi-jambe. On attribue cette crue subite à l'enflure de la Marne.

— On assure que Félix Lepelletier est, depuis quelque tems, arrêté & conduit au Temple.

— On dit qu'il y a, dans le conseil des cinq-cents, un certain nombre de membres qui ne veulent point toucher l'augmentation de traitement qu'une loi récente leur a accordée.

— Le juge-de-peace d'Aubanton vient d'être décrété d'accusation par le jury. Son procès va continuer.

— Il y a eu, avant-hier, au *Théâtre Feydeau*, une fausse alerte de feu; mais on a bientôt su que ce n'étoit que le tuyau d'un poêle trop échauffé: plusieurs femmes se sont trouvées mal. Cependant la pièce, *Tobierne*, a été reprise & continuée avec calme.

— Le général de division Ernouf, chef de l'état-major-général de l'armée de Mayence, a essayé, il y a deux jours, un accident qui a failli lui faire perdre la vie; se trouvant au manège, le cheval qu'il montoit vint à se cabrer & à s'enlever entièrement sur les pieds de derrière; l'un de ses pieds ayant glissé, le cheval se renversa & menaçoit d'écraser sous lui le général Ernouf; lorsque celui-ci, sans être effrayé du danger qu'il couroit & conservant le plus grand sang-froid, se jeta sur le côté, de manière qu'il n'eût qu'une cuisse prise sous son cheval. On craignoit beaucoup d'abord que cette chute n'eût des suites fâcheuses, mais on a maintenant tout lieu d'espérer que ce général sera bientôt rétabli.

— La Somme a causé des ravages très-considérables aux environs d'Abbeville. Les campagnes ont été inondées, & la ville auroit subi le même sort sans le courage du citoyen Nicole, teinturier, qui a traversé plusieurs endroits où l'eau s'élevoit jusqu'à trois & quatre pieds, pour aller ouvrir les écluses.

— Les eaux du Rhin ont aussi grossi d'une manière alarmante. A Cologne, elles ont inondé les quais & sont entrées dans la ville.

— Deux secousses de tremblement de terre se sont faites ressentir à Limoges, le 6 de ce mois, à quatre heures du matin.

— A Bouin, département de la Loire-Inférieure, le tremblement de terre a endommagé 150 maisons, dont quatorze se sont écroulées dans les marais.

— Le quartier-général de l'armée d'Italie, commandée par Joubert, étoit encore le 2 pluviôse à Reggio, où il célébra cette journée. On croit qu'il a dû quitter cette ville le 3, pour être transféré à Milan & y arriver le 5.

— Le citoyen Visconti, ci-devant ministre cisalpin en France, a été arrêté pendant quelques heures à Milan,

où il est à présent; mais il a bientôt dissipé les soupçons qui s'étoient élevés autour de lui, & il a été, dès le lendemain, rendu à la liberté. On croit que ce désagrément momentané ne l'empêchera pas de partir pour sa mission auprès de la république helvétique.

— Les partis s'agitent, & les mécontentemens se réveillent en Sardaigne. Il n'est pas du tout certain que le roi, qui a conservé ce nom, fût bien accueilli dans cette île. Aussi n'osera-t-il peut-être pas s'y rendre.

Deux opinions s'y développent: l'une tend à se rattacher à l'Espagne; l'autre à préférer le régime républicain, & à se déclarer indépendant.

Il se manifeste, dit-on, déjà aussi en Sicile un parti pour l'indépendance.

— Le gouvernement batave a promis une prime de 50 ducats à quiconque arrêtera un marin déserteur; tout individu surpris à embaucher sera pendu sur-le-champ.

— Quelques lettres d'Italie annoncent que le prince d'Orange, qui vient de mourir à la tête de l'armée autrichienne, avoit des ennemis & des jaloux à Vienne, & font entendre que sa fin auroit pu être accélérée.

— Le prince héréditaire de Meklenbourg-Schwerin est, dit-on, destiné à épouser sous peu une princesse russe.

— Des lettres d'Allemagne portent que la cour de Vienne a déclaré qu'il lui étoit impossible de vivre en paix avec les philosophes.

— On compte 9508 bâtimens qui, pendant les derniers grands froids, n'ont pu aborder à Cuxhaven à cause de la glace. Il y en avoit dans ce nombre 2689 anglais, 819 danois, 2153 suédois, & 1468 prussiens.

— Le spectacle le plus suivi en ce moment à Londres, est celui qui donne le *Bombardement du port Mahon ou la Prise de Minorque*, nouvelle pantomime comique, ornée d'évolutions & combats. Un plaisant disoit au sujet de cette pièce, qu'on employoit plus de poudre sur le théâtre d'Astley, à la prise figurée du port Mahon, que les anglais n'en ont employée, lorsqu'ils ont pris réellement cette place.

— Paul I^{er}. a été si affligé en apprenant les premiers revers de la cour de Naples, qu'il n'est pas depuis sorti de son palais. On fait des prières publiques à Péterbourg pour sa majesté sicilienne.

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Paris, le 14 pluviôse, au 7.

Le directoire exécutif au conseil des cinq cents.

Citoyens représentans, d'après la loi du 26 fructidor dernier, vous avez fixé les dépenses de l'an 7 à la somme de 600 millions, indépendamment, 125 millions reconnus postérieurement nécessaires pour la levée des conscrits & les dépenses extraordinaires de la marine.

On a considéré depuis lors, que le droit d'entretien & de navigation intérieure étant affecté aux dépenses des routes & des rivières, il falloit regarder la somme totale des autres dépenses comme s'élevant à 575 millions, auxquels il étoit indispensable de faire face par les contributions établies ou à établir.

Le directoire exécutif s'est fait représenter l'état des recouvrements effectués pendant le premier trimestre de l'an 7, il est annexé à ce message.

On auroit dû obtenir, pour faire face aux dépenses imputables sur les crédits législatifs, 143,750,000 fr.; les recettes en produit net, applicables à cet emploi, se sont arrêtées à la somme de 99,971,758 fr. Ainsi il se trouve,

sur l'état comparé des recettes & des dépenses du premier trimestre, un déficit de 43,778,262 fr.

Si l'on objectoit que la perception de toutes les branches de revenus publics n'a pu être mise en activité pendant les trois premiers mois de l'année; il seroit facile de répondre d'abord que la somme empruntée sur l'arrière des recouvrements directs, & qu'il faudra rendre, balance les recouvrements qu'on auroit pu obtenir sur l'exercice de l'an 7; & ensuite que le quart des droits établis sur le tabac, l'augmentation des hypothèques, les droits de greffe proposés, l'impôt sur les portes & fenêtres, lequel n'ira point à 10 millions, d'après les aperçus réunis & du remplacement des bons des deux tiers sur le prix des domaines nationaux vendus, ne pouvant être estimé au-delà de 12 millions, cette somme, ajoutée à celle de 99,771,738 fr. recouvrée, il reste toujours un déficit, par trimestre, de 31 millions environ, qui présente pour l'année un vide sur les recettes de plus de 120 millions.

Ne croyez pas, citoyens représentans, que la situation se soit améliorée dans le commencement du second trimestre. La trésorerie nationale devoit, indépendamment des recouvrements affectés à la dépense extraordinaire de 125 millions, recevoir chaque décade 14,972,222 fr.; les recettes ont rarement excédé la proportion commune de 10 millions; elles se sont arrêtées le plus souvent au-dessus; & telle étoit sa situation le 12 de ce mois, qu'il ne restoit de disponible sur les recettes antérieures au 11, non encore ordonnées, quoiqu'il soit dû une somme de beaucoup supérieure, que 2,185,565 fr. 9 s. 7 den., & que les recettes des deux premiers jours de la décade étant de 2,475,215 fr. 2 d., il ne reste de disponibles pour faire une distribution décadaire aujourd'hui, que 4,660,886 fr. 9 d., somme insuffisante pour assurer la solde de l'armée. Ces faits sont établis par la lettre des commissaires de la trésorerie, en date du 12 de ce mois, dont la copie est annexée au présent message.

Que l'on compare cet état au vrai avec tous les calculs missibles, avec toutes les suppositions soutenables, sur l'amélioration des contributions établies, le déficit ci-dessus indiqué n'en demeurera pas moins constant, sauf les restes à recouvrer à la fin de l'année; il n'en sera pas moins vrai non plus que toutes les parties du service en éprouvent l'atteinte la plus cruelle.

La subsistance des armées n'est plus assurée, les approvisionnements de la marine sont nuls & incomplets; les traitemens d'un grand nombre de fonctionnaires publics sont arriérés de quatre mois; les hospices sont dans le plus grand besoin, & on ne peut venir à leur secours. Les paiemens les plus urgents sont suspendus; le crédit public retombe au lieu de se relever, celui des particuliers s'en ressent; les dépenses vont en augmentant, & le service compromis est exposé à une catastrophe funeste & prochaine: voilà des faits concrets sans qu'aucune assertion contraire ne peut détruire.

Le directoire exécutif déclare, citoyens représentans, que cet état des choses, & des maux incalculables qui en résultent, proviennent de ce que l'état des recettes & des dépenses de l'an 7 n'est pas encore balancé; de ce que les perceptions établies sont absolument insuffisantes; en vous le faisant connaître, il remplit un devoir rigoureux; il se décharge, aux yeux de la république, de toute responsabilité pour les suites désastreuses qu'entraîneroit une interruption des services les plus urgents et les plus sacrés.

Signé, REVELLIERE-LEPEAUX, président.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

Voyage à Constantinople, en Italie & aux isles de l'Archipel, par l'Allemagne & la Hongrie; in-8°. Prix, 5 fr. 60 c. & 4 fr. 25 c. franc de port. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-André-des-Arts.

Des observations écrites avec esprit sur les pays de l'Europe les plus intéressans, ou sur lesquels nous sommes toujours ramenés avec un nouveau charme; des portraits très-piquans & sur-tout très-ressemblans; des personnages les plus marquans à Vienne, en Russie, à l'époque où ce voyage a été entrepris (1790); ou des tableaux bien faits des mœurs & des usages de Constantinople, &c. caractérisent l'ouvrage que nous annonçons au public.

Pour mettre le lecteur à même de juger des portraits dont il ne connoit pas les originaux, par celui des hommes que nombre de gens ont pu connoître à Paris, nous l'engageons à lire celui du prince de L. . . (Ligne) Il prendra ensuite plus de confiance dans ceux de Kaunitz, Potemkin, &c. . . Nous n'en citerons qu'un trait qui peint à la fois la grossièreté, l'impertinence russe qui donne une idée de l'esprit de ce prince de Ligne si original, si décousu, & offre un échantillon de la manière d'écrire de l'auteur. Le voici :

« Le prince de Ligne dînant un jour chez Potemkin avec le prince Repnin, celui-ci lui dit: Prince, on m'a dit que vous aviez de l'esprit; depuis trois mois, je ne m'en suis point aperçu. Je vois d'ici le prince de Ligne qui quitte si noblement, quand il le faut, cet air de bonhomme, redresser ce grand corps qu'il laisse toujours aller, & lui répondre: Qui est-ce qui seroit en état de m'entendre ici? Je me repose ».

Les réflexions du voyageur anonyme sur la principauté de Moldavie & de Valachie, occupées depuis environ 80 ans par des Grecs à qui la Porte vend si cherement le commandement de ces provinces, qui ont eu depuis ce tems près de vingt princes égarés, ou qui ont péri de mort violente, & dont l'exemple ne dégoûte aucun des successeurs; ces réflexions, dis-je, sont très-judicieuses, & n'en seroient pas moins perdues pour les hospodars à venir, quand même ils viendroient à les lire.

On ne peut que savoir gré à l'auteur d'avoir placé un morceau sur la manière de combattre les spahis, cavalerie turque, & des Turcs dont on veut nous faire peur, comme des Russes: on ne sauroit avoir mieux saisi l'à-propos, d'autant que rien n'est plus propre à rassurer nos armées, si elles en avoient besoin. Nous y renvoyons le lecteur. Marius, avant de combattre les Cimbres, pour détruire l'espece de terreur qu'on avoit cherché à inspirer à ses soldats sur la terrible force des Barbares, prit le parti de placer, avant l'action, son armée de manière que derrière ses retranchemens elle pouvoit voir défilér ces troupes, réputées si formidables. A peine ses soldats eurent-ils vu de près ces colosses dont on avoit tenté de les effrayer, qu'ils demandèrent à en venir aux mains; & ils battirent les Cimbres comme . . . vous savez.

Signé, T. G.

Bourse du 15 pluviôse.

Amsterdam 61, 61 $\frac{3}{4}$.	Rente viagere 9 f.
Idem cœur 58 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$, 59 $\frac{3}{8}$.	Rente provis. 11 f.
Hambourg 195, 190.	Tiers cons. 1 f. 38 c.
Madrid 11 f.	Bon 2. 1 f. 30 c.
Mad. effec. 14 f.	Bon 4. 1 f. 75 c.
Cadix 11 f.	Bon des 6 der. mois de l'an 6,
Cad. effect. 14 f.	87 f. 75 c.
Gènes 97, 95 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Or fin 107 à 106 f. 75 c.
Livourne 105 $\frac{1}{2}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg. 50 f. 75 c.
Bâle $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ b., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Portugaise 97 f. 25 c.
Geneve	Piastre 5 f. 38 c.
Lyon $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ bén.	Quadruple 81 f. 13 c.
Marseille 1 $\frac{1}{2}$ per.	Ducat d'Hol. 11 f. 75 c.
Bordeaux $\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Guinée 26 f. 25 c.
Montpellier 1 per. 15 j.	Souverain 35 f. 25 c.

Esprit $\frac{3}{4}$, 310 à 330 fr. — Eau-de-vie 22 dog., 220 à 240 f. — Huile d'olive, 1 fr. 20 cent. — Café Martin, 2 f. 80 à 90 c. — Café St-Domingue, 2 f. 65 à 75 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 25 à 30 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 15 à 20 c. — Savon de Marseille, 98 c. — Coton du Levant, 2 f. 50 à 90 cent. — Coton des isles, 4 f. 25 c. à 5 f. — Sel, 4 f. 25 c.

A. FRANÇOIS.